

# Adresse de la garde nationale d'Angers (Maine-et-Loire) félicitant la Convention pour avoir délivré la patrie des tyrans, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la garde nationale d'Angers (Maine-et-Loire) félicitant la Convention pour avoir délivré la patrie des tyrans, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 457;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23155\\_t1\\_0457\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0457_0000_3)

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Délégué par le département dans le district d'Etain pour une mission importante, au moment où la conjuration des triumvirs, au moment où de nouveaux tyrans voulaient substituer le règne de l'esclavage à la liberté. Malgré toute ma diligence à me rendre à mon poste, je n'ai pu arriver à temps pour exprimer mon vœu à la Convention nationale. Je déclare donc adhérer à l'adresse que le département vous a adressée le 16 thermidor, et adopter, dans tout son contenu, les principes qui y sont développés et qui constituent le vrai républicain.

GOUBERT.

*b'*

[*La sté popul. et républicaine de Mont-la-Liberté* (1), à la Conv.; *De Mont-la-Liberté, près Arras, 20 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Déjà vous avez reçu les témoignages de la plus vive satisfaction de presque toutes les communes et sections de la République sur l'énergie que vous avez montré dans la dernière crise, qui, sans vos soins, eût agité tout l'empire, en terrassant le nouveau tiran qui avait voulu planer au-dessus de la loi. Membres d'une société populaire, habitans d'une commune voisine du lieu où il a pris naissance, ni lui ni d'autres monstres de son genre n'ont pu influencer nos sentimens républicains, ni sur notre confiance en vous.

Si nous ne vous avons pas fait connaître plus tôt notre adhésion à tout ce qui a émané de vos sages et fermes délibérations dans ce dernier événement, c'est qu'occupés presque tous ou aux travaux de la moisson, ou au soulagement de nos frères malades qui se trouvent dans l'hôpital situé dans notre commune, ces travaux nous ont paru plus instans que de nous rassembler pour vous écrire, persuadés, comme nous le sommes, que vous préférez les actions aux paroles et aux écrits, qui ne sont que trop souvent mensongers.

Comptez toujours sur notre zèle et notre réunion à la République une et indivisible, et croyez que, si nos cœurs, nos faibles lumières et nos bras vous sont utiles, ils sont à vous. Vive la République, vive la Convention !

P. GARRIGOUX (*secrét.*), BOURGEOIS (*présid.*),  
Benjamin BOURGEOIS (*secrét.*).

*c'*

[*La garde nat. d'Angers* (3) à la Conv.; *arrêté le 16 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Pour la deuxième fois le tyran n'existe plus. Votre énergie nous en délivré. La garde natio-

(1) Ci-devant Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais).

(2) C 315, pl. 1 265, p. 51. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) Maine-et-Loire.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 25; *Débats*, n° 690, 405. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); *J. Sablier*, n° 1 493.

nale d'Angers vous en félicite. Elle n'a à regretter que de n'avoir pu concourir avec vous et nos braves frères d'armes de Paris à l'annéantissement des traîtres. Elle vous invite à continuer vos travaux jusqu'à l'entier affermissement de la liberté.

ROGUET (*comm<sup>de</sup>*) [et environ 60 signatures].

*d'*

[*La comm. de Brutus, cy-devant Ris* (1), à la Conv.; *Brutus, 13 therm. II*] (2)

Législateurs,

Le tyran n'est plus ! Votre courage a sauvé la patrie. Recevez le témoignage de notre reconnaissance et le serment de mourir pour la représentation nationale. Vive la République ! Vive la liberté ! Vive la Convention !

CARRÉ (*maire*), MOUTIE (*agent nat.*), MARCHAND (*off. mun.*), ANDRY, LEFRANC (*notable*), J.B. SALLIN (*notable*), CHEREY (*notable*), LONGUET (*notable*), DASNIN (*notable*), MANGEON (*off. mun.*)  
[et une signature illisible].

*e'*

[*Les républicains de Blois* (3), à la Conv.; *Blois, II therm. II*] (4)

Représentans du peuple,

Vous venés de sauver encore une fois la patrie ! De trop infâmes conspirateurs voulaient annéantir la liberté. Vous avés parlé, et ils ne sont déjà plus. Les républicains de Blois viennent de vous jurer de nouveau l'attachement le plus sincère. Ils viennent de réitérer ce serment solennel de vivre libres ou de mourir et ils ne seront pas parjures. Ils vous félicitent sur les grandes mesures qui ont conduit à l'échafaud les monstres dont toutes les actions criminelles et perfides avaient pour but l'esclavage d'un peuple énergique et fier de sa liberté.

TOUTANPERDOUX (?) (*secrét.*), P.N. DOUBLET (*présid.*) [et environ 105 autres signatures].

*f'*

[*Les c<sup>ns</sup> composant le bataillon Le Peletier*, à la Conv.; *Boulogne* (5), 13 therm. II] (6)

Citoyens législateurs,

Des nouveaux dangers menaçoient la patrie. Vous avez encore une fois, par vos lumières et votre énergie, sçu les dissiper, en punir les auteurs, et la patrie est sauvée. Vous savez,

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 24. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) Loir-et-Cher.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 60. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(5) Nord.

(6) C 315, pl. 1 265, p. 27. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).